

L'Europe des langues

Colloque international organisé par l'Agence ITER France
et la Faculté de Droit et de Science Politique (AMU)

Samedi 1^{er} février – Salle des Actes
Faculté de Droit et de Science Politique

Depuis le rêve de Victor Hugo appelant, en 1849, à la création des États-Unis d'Europe jusqu'à l'établissement de l'actuelle Union européenne, la question du multilinguisme s'est toujours posée à l'intérieur d'un débat contradictoire : faut-il favoriser la pluralité des langues ou doit-on envisager une seule langue pour l'Europe ? Dans les années vingt, au moment où surgissaient de multiples projets de fédération, des intellectuels voyaient dans l'homogénéité linguistique une atteinte au principe de la pluralité continentale, lequel enrichit, consolide, perfectionne le citoyen européen. Albert Thibaudet avait défini ce principe dans une déclaration fondatrice : « la diversité des langues et des cultures est liée à l'être de l'Europe » (« Pour une définition de l'Europe », *La revue de Genève*, 1925).

Aujourd'hui, on évoque « la polygamie des langues » comme la meilleure approche pour renforcer en Europe les processus de communication interculturelle. « La langue est à la fois source d'identité et un médium d'abolition des frontières, de communication interculturelle » écrit Ulrich Beck (*Pour un Empire européen*, 2007). Mais cet idéalisme ne peut dissimuler des tensions liées aux politiques des différents États. Certains admettent l'hégémonie de l'anglais alors que d'autres tentent de préserver leur langue nationale. En France, il s'agit de soutenir la langue pour mieux assurer son rayonnement au plan mondial. Ces divergences invitent à repenser la question : qu'est-ce que parler européen veut dire ?

Comité d'organisation

Shawn Simpson, Agence ITER France ; Gil Charbonnier, Faculté de Droit et de Science Politique, AMU ; Marie-José Domestici-Met, Faculté de Droit et de Science Politique, AMU, chaire Jean Monnet ; Nicolas Madelenat di Florio, Faculté de Droit et de Science Politique, AMU.

Contact : nicolas.madelenatdiflorio@gmail.com



John Florio

From the portrait in the 1613 edition of "Montaigne"

Colloque international "L'Europe des langues"

Samedi 1^{er} février 2014

9h Discours d'ouverture

Pr Philippe Bonfils, Doyen de la FDSP et Jérôme Paméla directeur de l'Agence ITER France

Présentation scientifique : Gil Charbonnier

Langue et histoire des idées politiques Présidence : Pr Marie-José Domestici-Met

9h30 « Pluralité linguistique ou « langue supernationale » dans l'Europe des années 1920 »
Gil Charbonnier (Université d'Aix-Marseille)

9h50 « 'Le signe européen, c'est la langue latine' ou l'Empire linguistique de la Romania chez Valéry Larbaud »
Amélie Auzoux (Université Paris Sorbonne)

10h10 « Langue et constitution »
Pr Richard Ghevontian (Université d'Aix-Marseille)

10h 30 Discussion et pause-café

La question des minorités Présidence : Pr Jean-Yves Naudet

10h50 « L'Europe des langues minoritaires »
Rossitza Barakova (Université d'Aix-Marseille)

11h 10 « Etat et langue : l'unité européenne comme vectrice des disparités locales »
Christiane Marque -Pucheux (Université Paris Sorbonne)

11h30 Discussion

Langues et cultures Présidence : Doyen Philippe Bonfils

11h 40 « Langue et identité en Europe »
Odina Benoist (Université d'Aix-Marseille)

12h00 « L'accent étranger : indice d'identité culturelle dans l'apprentissage du français chez les Italiens »
Rossana Cavone (Université d'Aix-Marseille)

12h 20 « Le rôle du français dans l'histoire de l'immigration »

Jacques Toubon, ancien ministre, Président du Conseil d'Orientation de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration

Discussion et buffet

L'union de la diversité Présidence : Pr Richard Ghevontian

14h « L'exception européenne : l'union de la diversité »
Shawn Simpson (Agence ITER France)

14h 20 « Les langues dans le droit de l'audiovisuel, entre exception et diversité culturelle »
Philippe Mouron (Université d'Aix-Marseille)

14h40 « La place de la langue française dans les organisations internationales »
Emmanuelle Bellange (Agence ITER France)

15h Discussion

Droit et traduction Présidence : Doyen Gilbert Orsoni

15h10 « Le paradigme de la traduction de Paul Ricœur et le droit comparé »
Olivier Tholozan (Université d'Aix-Marseille)

15h30 « Multilinguisme et défauts de traduction dans l'Union européenne »
Pascal Gauttier (Université d'Aix-Marseille)

15h50 Discussion et pause-café

Traduction et interculturel Présidence : Mme Shawn Simpson

16h 10 « La traduction au cœur du dialogue interculturel »
Florence Metzger (Université d'Aix-Marseille)

16h 30 « Ce que parler veut dire : Proust entre traduction et transposition(s) »
Nicolas Madélnat di Florio (Université d'Aix-Marseille)

16 h 50 Discussion

17h Clôture du colloque et synthèse des débats.
Nicolas Madélnat di Florio (Université d'Aix-Marseille)